

# Les grands principes du système éducatif français : ce qu'il faut retenir

On parle, en France, de "Ministère de l'Éducation nationale" depuis 1932 : il gère l'éducation à l'échelle nationale : en 2020, le ministre de l'éducation est Jean-Michel BLANQUER.

En France, l'instruction est obligatoire dès l'âge de six ans, d'après une loi de Jules Ferry datant de 1882

**Jules Ferry premier ministre et ministre de l'éducation a été le fondateur de l'école gratuite, laïque (secular) et obligatoire de 6 à 13 ans pour les GARÇONS ET LES FILLES.**

Ce projet avait aussi une intention idéologique : à l'école les jeunes étaient endoctrinés particulièrement au sujet des allemands, nos ennemis à l'époque, pour préparer ce que sera la première guerre mondiale. Mais, cela a aussi permis à des français pauvres d'avoir une instruction gratuitement. ( mes grands-parents et surtout mes grand-mères 😊)

La scolarisation doit se poursuivre jusqu'à seize ans depuis 1959 (présidence de Charles DE GAULLE) et doit être à la fois laïque et gratuite mais seuls % quittent le système réellement à 16 ans .Depuis 2018 elle est obligatoire à PARTIR DE TROIS ANS (présidence de Emmanuel Macron).

**DONC AUJOURD'HUI EN FRANCE L'ECOLE EST OBLIGATOIRE DE 3 A 16 ANS.**

La laïcité, qui est un principe fondamental du **système scolaire en France**, implique une **séparation entre l'Église et l'État**, il n'y a pas d'enseignement à caractère religieux dans les écoles publiques.

## Le parcours scolaire français

Entre deux mois et trois ans, les parents peuvent laisser leur enfant dans **une crèche, une halte-garderie ou un jardin d'enfants**.

Les enfants entrent à **l'école maternelle à l'âge de trois ans** : c'est à ce moment que commence leur long **parcours scolaire** !

Il faut faire attention à **ne pas confondre "jardin d'enfant" et "école maternelle"**. En France, ce sont deux établissements différents. Les jardins d'enfants, à mi-chemin entre la crèche et l'école maternelle, **sont des structures payantes publiques ou** privées qui accueillent des enfants de 2 à 6 ans. L'école maternelle, elle, est gratuite, et doit être une sorte de préparation à l'entrée en Cours Préparatoire.

Après l'école maternelle, les élèves intègrent pendant cinq ans l'école élémentaire **ou école primaire** dont la gestion est confiée aux communes. Cette école comprend le Cours Préparatoire (CP6-7 ans ), le Cours Élémentaire (CE1 7-8ans et CE2 8-9 ans ) et le Cours Moyen (CM18-10 ans et CM2 10-11 ans ).

Après les jeunes Français entrent dans l'enseignement secondaire qui est composé du collège et du lycée.

Le collège dure quatre ans (sixième, cinquième, quatrième, troisième) et se termine par le premier examen officiel : le diplôme national du Brevet. En sixième, les élèves commencent notamment l'apprentissage de leur première langue vivante. C'est un moment important car c'est vraiment à la fin de la classe de 3<sup>ème</sup> que les élèves peuvent choisir entre une filière professionnelle et une filière générale. En France, on parle de "**collège unique**" dans la mesure **où tous les jeunes de la même classe d'âge doivent fréquenter une même structure** : l'objectif est de démocratiser l'accès au savoir pour que chaque enfant reçoive le même enseignement. ( cette idée du collège unique est critiquée par certains : tous sont-ils capables d'avoir un même enseignement ?)

## Au lycée, il reste alors trois années avant de passer le fameux Baccalauréat (ou Bac),

En France, le taux de réussite au Bac était en moyenne de 88.3% en 2018, pas mal non ? Mais une question se pose : est-ce parce que le Bac est devenu plus facile ( 53 % de réussite en 1960) ou les jeunes français plus intelligents ?

# Quelques spécificités de l'Ecole en France

## Côté vacances, elles ont lieu toutes les six semaines environ

Même si le pays est plutôt centralisé, le système français comporte des Académies qui chacune contrôle le système scolaire, inspecte les enseignants ... et il existe des zones géographiques (A, B et C) qui ne possèdent pas les mêmes dates de vacances scolaires. Pau est en ZONE B.

Aujourd'hui à partir de la seconde année de lycée, les élèves choisissent leurs spécialités qui peuvent être très diverses : mathématiques, philosophie, arts, informatique, géopolitique, langues...

**Ils ne passe plus seulement UN SEUL EXAMEN la dernière année comme jusqu'ici : le Bac depuis 2019-2020 c'est : des contrôles continus ( mid terms) en première ( 2 ) en terminale ( 1 ) et les notes de l'années sont aussi comptées et un examen final oral en juin de la dernière année.**

## Et pour l'enseignement supérieur, comment cela se passe-t-il exactement ?

Une fois le Bac en poche, plusieurs options sont possibles. **Les bacheliers** peuvent choisir l'Université pour poursuivre leurs études dans une filière générale (Faculté de Lettres, de Droit,...) ou technologique (Institut Universitaire de Technologie,...) Ils peuvent aussi décider de s'inscrire dans une Classe Préparatoire aux Grandes Ecoles (Ecole Normale Supérieure, Ecole militaire de Saint-Cyr,...), s'inscrire dans une école de commerce ou d'ingénieurs,... Comme pour les autres pays européens, la France a adopté le système L-M-D (Licence-Master-Doctorat) pour encourager la mobilité des étudiants. La Licence correspond donc à un niveau Bac+3, le Master à Bac+5 et le Doctorat à Bac+8. Enfin, les droits d'inscription sont très faibles à l'Université : alors que pour une école privée telle qu'une école de commerce, les frais vont de 8000 à 15 000 euros, **il faut compter 350- 250 euros en moyenne en Faculté pour une inscription**

Il n'y a pas en France d'universités privées !